

**CARBURANTS : L'AD-PA DEMANDE
L'INTERVENTION URGENTE DE LA PREMIERE MINISTRE**

L'AD-PA a organisé cet après-midi une enquête flash auprès de ses adhérents.

Sur une soixantaine de départements ayant répondu seuls 7, soit 10 %, ont prévu que les véhicules des services à domicile d'une part, et les personnels des établissements et des services d'autre part, soient prioritaires pour accéder au carburant.

Ces remontées montrent que les décisions des préfets ne sont pas homogènes.

L'AD-PA demande donc à la Première Ministre qu'elle donne les mêmes instructions à tous les préfets.

En effet, s'ils ne sont pas prioritaires, les véhicules des services à domicile ne pourront plus aller auprès des personnes âgées et les salariés de ces services comme des établissements ne pourront plus aller à leur travail laissant ainsi dans une situation très grave l'ensemble des personnes âgées vulnérables.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : **06 37 43 34 12**

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées